



Club:

POLITIQUE SPORTIVE 2025

Demande de subvention

Aides aux clubs employant un éducateur

Direction des Sports et de la
vie associative
Mairie de Vesoul
58 rue Paul Morel
70000 Vesoul

Saison sportive de référence : 2023 - 2024

Préambule

Soutien à l'emploi d'éducateurs sportifs, détenteurs d'un brevet d'état ou d'une équivalence reconnue par la fédération délégataire.

Conditions cumulatives d'accès à l'aide :

Le club doit participer régulièrement aux compétitions officielles mises en place par sa fédération.

Le club doit compter au moins 250 licenciés (hors licences événementielles ou liées à un événement subventionné par ailleurs).

Présentation de la demande d'aide et pièces à joindre :

- Contrat d'Engagement Républicain (à présenter avec la subvention de fonctionnement)
- Nom - prénom de l'éducateur
- Copie du diplôme de brevet d'état ou de l'équivalence
- Copie recto et verso de la carte professionnelle
- Copie du contrat de travail (hors emplois aidés et emplois civiques)
- Copie du (ou des) dernier (s) bulletin (s) de salaire si plusieurs éducateurs
- Copie certifiée de tout document attestant de la masse salariale
- Justification émanant d'un organe de la fédération attestant du nombre de licenciés

Pièce à numéroté

Pièce à numéroté

Pièce à numéroté

Pièce à numéroté

Pièce à numéroté

Pièce à numéroté



L'absence d'une pièce justificative entraînera l'annulation de la demande de subvention

**Ce dossier est à remettre obligatoirement en version papier
à l'accueil de la Mairie situé 58 Paul Morel à VESOUL
pour le 31 octobre 2024**

ACCUSE RECEPTION COLLECTIVITE

Reçu le :

/2024

à

H



Identité Club :

POLITIQUE SPORTIVE 2025

Saison sportive de référence : 2023 - 2024

Seuil d'éligibilité pour bénéficier de l'aide éducateur : 250 licenciés

AIDE A L'EMPLOI D' EDUCATEURS SALARIES					
Educateur (s) <i>Nom - Prénom</i>	Diplôme (s) <i>A lister</i>	Contrat (s) de travail		Montants salaires et charges	Pièces jointes
		<i>Type contrat - période</i>	<i>Volume horaire mensuel</i>		

Informations & pièces requises :

- ↳ Contrat de travail préciser : CDD - CDI - quotité temps de travail
- ↳ Salaires et charges : à préciser pour chaque personne
- ↳ Pièces à joindre : Voir feuillet 1